



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

apiculture

Question écrite n° 117424

Texte de la question

M. Germinal Peiro souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la prolifération très importante d'un frelon d'origine asiatique. Déjà disséminé sur l'ensemble de la région Aquitaine, ce frelon, jugé comme étant invasif et nuisible par l'amicale des apiculteurs de Dordogne, se répand très rapidement puisqu'on le retrouve déjà en Haute-Garonne et dans les Pyrénées. S'alimentant d'insectes et notamment d'insectes sociaux, ce frelon s'attaque aux abeilles vivant en colonie et aux bourdons qui sont extrêmement importants pour assurer la pollinisation des plantes à floraison précoce. Du fait de la grande capacité reproductive de cette espèce, les apiculteurs sont vivement préoccupés par cette invasion qui pourrait également avoir des répercussions désastreuses sur les rendements agricoles et sur la santé publique. Constatant cette prolifération, l'amicale des apiculteurs de Dordogne préconise la mise en oeuvre rapide d'une étude de cette espèce de frelon afin de définir une stratégie de lutte efficace et permettant la destruction des nids. Aussi, il aimerait connaître les mesures qu'il compte mettre en oeuvre pour stopper cette invasion.

Données clés

Auteur : [M. Germinal Peiro](#)

Circonscription : Dordogne (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117424

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2007, page 951